



D'un projet éolien à l'autre

RIZZA,ETTORE

Lundi 31 août 2009

Soignies

Les vastes champs sonégiens excitent décidément la convoitise des faiseurs d'électricité. Après l'échec du projet éolien d'Air Energy sur le site de la Coulbrie, hué par les riverains et recalé en décembre dernier par le ministre André Antoine, c'est au tour d'Electrabel de sortir du bois.

Le « premier fournisseur d'électricité verte en Belgique » envisage d'installer un parc de six éoliennes au nord du zoning de Salmonsart (du côté en direction d'Enghien), sur des terrains qui se trouvent à cheval entre Braine et Soignies.

« *Ce parc cadrerait parfaitement avec notre plan de développement durable, qui prévoit d'augmenter notre production d'électricité verte en Belgique de 600 mégawatts d'ici à 2015* », explique un porte-parole d'Electrabel.

Mais rien n'est encore fait. Comme le veut la procédure, le projet sera d'abord présenté à la population des deux villes, courant octobre. Viendront ensuite l'étude d'incidence, l'enquête publique, la demande de permis unique...

Proximité de l'aéroport militaire de Chièvres oblige, la hauteur maximale des éoliennes, pâles levées, ne pourra pas dépasser 122 mètres pour un mat d'une nonantaine de mètres. Production électrique envisagée ? Aucun chiffre précis n'est encore avancé. « *Cela devrait correspondre à la consommation de 8.500 ménages* », explique le bourgmestre brainois Jean-Jacques Flahaux (MR), manifestement enthousiaste. « *Electrabel propose d'impliquer les pouvoirs publics dans le projet, ajoute-t-il. L'idée serait que les deux communes et l'intercommunale Idea prennent ensemble 30 % des parts.* » Mais un éventuel refus brainois ou sonégien (voire les deux) n'hypothèquerait pas le financement

du parc, l'Idea étant prête à investir seule.

Précisons que ce projet n'est pas directement lié à celui de l'extension du zoning de Salmonsart (« zone d'activité économique mixte Soignies-Braine-le-Comte »), qui vient d'entrer dans sa phase d'expropriations. Pour conserver ses subventions européennes, l'aménagement des 60 hectares devra être achevé avant fin 2011-début 2012.